

Le transport à la demande



Allier

tous les avantages de l'autocar à ceux du taxi

C'est l'objectif du transport à la demande.

La communauté de communes Cap Lauragais organise et gère un service de transport collectif à la demande, au profit des particuliers résidant dans une des 21 communes que compose Cap Lauragais.

En effet, un service régulier avec des horaires et des destinations fixes, mais des itinéraires variables permettent à des minicars de prendre l'usager chez lui et de le ramener à domicile.

Ce service de transport à la demande est assuré par le prestataire TESTE, qui amène les administrés de leur domicile au marché de Villefranche le vendredi matin.

Le tarif est de 2 € l'aller-retour quelque soit le lieux de montée.

Tout administré intéressé par ce service est invité à prendre contact avec le transporteur **TESTE** au **05 34 666 222** au plus tard la veille entre **9h/12h et 14h/18h**.

Pour plus de renseignement: www.cap-lauragais.com